

Les élèves de l'ENTPE en action pour les collectivités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, les élèves de la voie d'approfondissement "Risques, pollutions et nuisances" (RISPOL) ont travaillé, dans le cadre de l'unité de cours "Projet d'aménagement", pour 4 collectivités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ils ont pour cela consacré environ 100h par élève, se répartissant entre environ 10h de tutorat (échanges avec un spécialiste qui les suit depuis le début de l'exercice) et 90h de travail personnel ou en équipe (incluant des échanges avec les collectivités partenaires).

Parmi les sujets traités, en voici 3 :

/// Mission de conseil auprès de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées sur un projet de méthanisation

Présentation des caractéristiques de cette filière de **valorisation des déchets organiques** :

- en évaluant les gisements potentiels de déchets sur le territoire,
- et en identifiant les éléments à prendre en compte pour assurer les meilleures chances à un tel projet face aux détracteurs et opposants de tous poils.

/// Étude sur la valorisation de la forêt de la Flachère

Après un état des lieux sur les **caractéristiques de cet écosystème et une analyse de son potentiel en terme de biodiversité**, il est proposé plusieurs actions pour :

- renforcer la conservation de la biodiversité,
- adopter une attitude résiliente et prospective face aux impacts du changement climatique,
- renouveler l’attractivité de la forêt tout en favorisant les usages respectueux.

/// Travail d’appui à la Communauté de communes Saône-Beaujolais

Réponse à un appel à candidatures pour la réalisation d’un **Programme alimentaire territorial (PAT),** en identifiant les futurs acteurs potentiels de ce PAT et en recueillant auprès d’eux leurs besoins, envies et propositions de contribution.

Un PAT a pour ambition de structurer l'économie agricole et de mettre en œuvre un système alimentaire territorial, en participant à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique.